



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
**6 NOVEMBRE 2023**



Village de  
Sainte-Pétronille

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE DE BEAUPRÉ

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil du village de Sainte-Pétronille, tenue au centre communautaire, situé au 8436, chemin Royal, le lundi 6 novembre 2023 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Jean Côté, maire.

Secrétaire d'assemblée: Nathalie Paquet directrice générale et greffière-trésorière

Sont présents(es) à cette séance et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

M. Yves-André Beaulé  
Mme Lison Berthiaume  
M. Éric Bussière  
M. Jean Côté  
M. Alain Laroche  
Mme Lyne Gosselin  
M. Claude Archambault

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du projet de règlement numéro 463 Plan d'urbanisme
3. Présentation du projet de règlement numéro 464 Zonage
4. Présentation du projet de règlement numéro 465 Lotissement
5. Période de questions
6. Levée de la session

2023-1000

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée publique de consultation du lundi 1er mai 2023**

Il est proposé par madame Lison Berthiaume, appuyé par monsieur Claude Archambault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée publique de consultation du 6 novembre 2023.

ADOPTÉE

**2. Présentation du projet de règlement numéro 463 Plan d'urbanisme**

M. le Maire présente les grandes lignes du projet de règlement numéro 463 Plan d'urbanisme.

**3. Présentation du projet de règlement numéro 464 Zonage**

M. le Maire présente les grandes lignes du projet de règlement numéro 464 Zonage.



No de résolution  
ou annotation

2023-1001

**PROCÈS-VERBAL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
**6 NOVEMBRE 2023**

**4. Présentation du projet de règlement numéro 465 Lotissement**

M. le Maire présente les grandes lignes du projet de règlement numéro 465 Lotissement.

**5. Période de questions**

Des questions sont adressées au Conseil municipal par les citoyens. Celles-ci sont répondues par le conseil.

**6. Levée de la session**

La levée de la session est proposée par monsieur Éric Bussière à 19 h 56.

---

Jean Côté  
Maire

---

Nathalie Paquet  
Directrice générale et greffière-trésorière